

Motion de MM. Bernard Paillard, Pierre Losio, Guy Dossan, Mmes Hélène Ecuyer, Barbara Cramer, Nicole Bobillier et M. Guy Mettan: «Réorganisation du Secrétariat du Conseil municipal».

(renvoyée à la commission du règlement par le
Conseil municipal lors de la séance du 9 octobre 2001)

PROJET DE MOTION

Soucieux de l'obligation de renforcer le fonctionnement du système politique démocratique impliquant la séparation des pouvoirs exécutif et législatif;

conscient de la nécessité d'améliorer le soutien nécessaire aux conseillers municipaux dans l'exercice de leur fonction;

tenant compte de la complexité croissante des affaires, de l'augmentation considérable du volume des informations à traiter et de la nécessité de développer le système d'information des conseillers municipaux et des citoyens;

comparant des expériences faites dans d'autres administrations publiques;

estimant que la dépendance du Secrétariat du Conseil municipal du président du Conseil administratif, puis hiérarchiquement du secrétaire général, puis du chef du Service de l'administration centrale, complique de façon considérable le fonctionnement administratif entre le bureau du Conseil municipal et son secrétariat,

le bureau du Conseil municipal invite le Conseil municipal à charger une commission:

- d'étudier l'opportunité de constituer un secrétariat rattaché directement au bureau du Conseil municipal;
- d'étudier les aménagements à envisager en partant de la structure actuelle du Secrétariat du Conseil municipal, notamment en ce qui concerne le soutien informatique, l'information, la gestion documentaire et l'administration;
- d'étudier les charges additionnelles que représenterait le regroupement dans un lieu commun et indépendant d'un secrétariat directement rattaché au bureau du Conseil municipal;
- de présenter, le cas échéant, un projet d'arrêté en vue de la modification du règlement du Conseil municipal.